

UNIVERSITE MOHAMMED V
FACULTE DE MEDECINE DENTAIRE
RABAT

Guide de thèse de Docteur en médecine dentaire

Doyenne de la Faculté de Médecine Dentaire : Pr Nawal Bouyahyaoui

Membres de la commission des thèses :

Pr Abdallaoui Lamiaa, chef de département de parodontologie

Pr Bentahar Oussama, chef de département de prothèse adjointe

Pr Benyahia Hicham, chef de département d'orthopédie dento-faciale

Pr El Harti Karima, chef de département d'odontologie chirurgicale, coordinatrice de la commission des thèses

Pr El Ouali Rachid, chef de département de prothèse conjointe

Pr Fennich Maria, chef de département d'odontologie conservatrice

Pr Ramdi Hind, chef de département d'odontologie pédiatrique

Pr Regragui Salwa, vice-doyenne aux affaires académiques et pédagogiques

Gestion administrative des thèses et des diplômes

M. Jenane Abdelghafour, chef de service des affaires estudiantines, statistiques et suivi des lauréats

Ce guide a été mis à jour avec la contribution de :

- Pr Bouziane Amal, professeur de l'enseignement supérieur en parodontologie.
- Pr Chala Sanaa, professeur de l'enseignement supérieur en odontologie conservatrice.

Version	Date	Préparé par	Validé par	Approuvé par
2	Avril 2023	La commission des thèses	Mme la Doyenne	Le Conseil d'établissement 27 avril 2023

Sommaire

Préface	4
1. Règlement des thèses	5
2. Étapes d'une thèse de doctorat en médecine dentaire	8
3. Choix et dépôt du sujet de thèse	9
4. Réalisation du travail	9
4.1. Recherche bibliographique	9
4.2. Différents types de sujets de thèse en médecine dentaire	10
4.2.1. Revue narrative	10
4.2.2. Travaux de recherche	10
4.3. Réalisation et rédaction scientifique	12
4.3.1. Plan général	12
4.3.2. Réalisation du travail	13
4.3.3. Rédaction	14
5. Présentation du travail	14
6. Évaluation et validation du travail	15
4.1. Évaluation et validation par le directeur de thèse	15
4.2. Choix du jury	15
7. Soutenance	16
8. Après la soutenance	17
9. Récapitulatif de la procédure et des documents de la thèse	18
Ressources bibliographiques	19
Annexes	20

Préface

La thèse de Doctorat en Médecine Dentaire est un travail personnel d'analyse, de synthèse ou de recherche clinique ou fondamentale. Ce travail permet à l'étudiant en fin de cursus universitaire d'aborder une thématique avec un objectif précis et de présenter un livrable sous forme de document de synthèse.

Le présent guide a pour objectif principal de fournir aux étudiants de la Faculté de Médecine Dentaire les informations nécessaires pour structurer, rédiger et présenter une thèse d'exercice de doctorat en médecine dentaire.

Ce guide constitue un ensemble de procédures et de recommandations et peut évoluer en fonction d'éventuelles modifications réglementaires. De ce fait, il est nécessaire de toujours se référer à la dernière version disponible sur le site de la Faculté et au niveau du service des affaires estudiantines, statistiques et suivi des lauréats.

1. Règlement des thèses

• Choix du sujet

1. Chaque département doit proposer une liste de sujets à la fin de chaque année universitaire. Cette liste est affichée au service des affaires estudiantines et publiée dans le site web et les réseaux sociaux de la faculté.
2. La commission des thèses se réunit régulièrement pour étudier les sujets proposés par les départements dont relève le directeur de thèse et communique le résultat par écrit.
3. Chaque enseignant de rang magistral propose 2 à 5 sujets. Un équilibre entre les différentes disciplines de la faculté ainsi qu'entre encadrants est souhaitable.
4. L'étudiant peut proposer un sujet qu'il devra valider auprès de son directeur de thèse. Ce sujet peut être retenu dans la liste des sujets de thèses qui sera soumise à la commission des thèses.
5. Les sujets proposés ne doivent pas avoir été traités au cours des 3 années précédentes.
6. Les sujets sont proposés par concertation entre les enseignants de chaque département qui sont vivement encouragés à proposer des sujets ciblés et des sujets de recherche.
7. Il est souhaitable que chaque département propose un nombre minimal de sujets de recherche.
8. Un sujet validé par la commission des thèses et par Mme la Doyenne ne peut être reconduit plus d'une fois de suite.
9. L'attribution du sujet doit être faite de préférence dans le mois qui suit l'affichage des listes.
10. Il est fortement recommandé de publier les travaux de thèses.
11. En cas de modification de sujet, en accord avec le directeur de thèse, une nouvelle demande doit être déposée auprès de la commission des thèses, dûment signée par le directeur de thèse et le chef du département d'appartenance.
12. En cas de changement du directeur de thèse, qui doit rester exceptionnel, l'étudiant doit adresser une demande au Doyen, en expliquant les raisons pour lesquelles il souhaite ce changement. Cette demande doit être signée par le précédent directeur de thèse, le nouveau directeur de thèse ainsi que leurs chefs de départements respectifs.
13. Les points 11 et 12 sus-cités sont soumis à la procédure en vigueur pour le choix et la soumission des sujets de thèses.

• Directeur de thèse

14. Le directeur de thèse est un enseignant titulaire de la Faculté de Médecine Dentaire de Rabat.

15. Un professeur de l'enseignement supérieur assistant permanent peut être autorisé à co-diriger une thèse avec un enseignant de rang magistral.
16. Le recours à l'encadrement par un enseignant vacataire de rang magistral doit être autorisé par la commission des thèses et validé par le Doyen de la Faculté. Un enseignant permanent doit alors co-diriger la thèse.
17. Une co-direction de la thèse est permise si une partie du travail ne relève pas des compétences du directeur de thèse (exemple : autre spécialité, méthodologie de recherche, analyse statistique...)
18. Le directeur et, éventuellement, le co-directeur de thèse accompagnent l'étudiant dans la conception et la réalisation de tout le travail de thèse.

• **Jury de soutenance**

19. Le jury proposé par le directeur de thèse est validé par le Doyen. Il doit comprendre un président, le directeur et, le cas échéant, le co-directeur de thèse et au moins un membre de la discipline ou d'une discipline proche.
20. La présence d'un membre invité dans le jury doit être justifiée et autorisée préalablement par le Doyen.
21. Le Président du jury de soutenance doit être un Professeur de l'Enseignement Supérieur.
22. Le jury de soutenance doit être constitué d'au minimum 3 (trois) enseignants de rang magistral.

• **Procédures**

• **Avant soutenance**

23. Seul l'étudiant ayant validé la 6^{ème} année et réussi l'examen clinique d'évaluation des compétences (ECEC) est autorisé à soutenir sa thèse de doctorat en médecine dentaire.
24. Une analyse anti-plagiat du document fini, réalisée par le directeur de thèse, est obligatoire.
25. L'étudiant procède à l'impression définitive après autorisation de son directeur de thèse.
26. L'étudiant doit transmettre une version définitive de son travail au jury dans un délai de 15 jours avant la date de soutenance provisoire.
27. La date définitive, l'heure et le lieu de la soutenance sont fixés par l'administration de la Faculté. L'étudiant doit demander l'accord préalable des membres du jury.
28. L'étudiant peut soutenir en ligne après accord préalable du jury, en respectant la procédure administrative en vigueur.

- **La soutenance**

29. La présence à la soutenance est obligatoire pour chaque membre du jury, sauf cas de force majeure.
30. La soutenance ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois membres du jury dont le président, le directeur de thèse ou le co-directeur, sinon elle doit être reportée.
31. La soutenance peut également être reportée à la demande d'un des membres du jury, si le délai de soumission du manuscrit au jury n'est pas respecté ou en cas de modifications majeures à apporter, exigées par un ou plusieurs jurés.
32. La présentation orale et la discussion lors de la soutenance peuvent se faire à huis clos, sur proposition des membres du jury.

- **Prix de thèse**

33. À l'issue de la soutenance de thèse, le jury peut proposer la thèse pour le prix de thèse. Cette proposition au prix de thèse est tributaire d'une note supérieure ou égale à 16/20.
34. Des prix de thèse peuvent être attribués si les thèses soumises à ces prix répondent aux critères de sélection en vigueur, indépendamment de l'évaluation de la thèse.
35. La commission des thèses statue en cas de litige.

- **Après la soutenance**

36. Les modifications éventuellement demandées par le jury de soutenance doivent être reportées sur le PV de soutenance, signé par tous les membres du jury
37. Dépôt des exemplaires à la bibliothèque, après d'éventuelles modifications demandées lors de la soutenance

2. Étapes d'une thèse de doctorat en médecine dentaire

Étapes	Description
Étape 1	Soumission des sujets de thèses par les départements, sur proposition des enseignants ou en accord conjoint avec les étudiants
Étape 2	Validation de la liste définitive des sujets de thèses par la commission des thèses puis par le Doyen de la faculté
Étape 3	Affichage de la liste définitive des sujets de thèses à la Faculté et en ligne
Étape 4	Dépôt de la demande de sujet de thèse signée par l'étudiant, le directeur de thèse, le chef de département d'appartenance et le doyen de la Faculté (Annexe 1)
Étape 5	Élaboration du manuscrit
Étape 6	Évaluation et validation du manuscrit par le directeur de thèse
Étape 7	<ul style="list-style-type: none">• Signature de l'autorisation d'impression par le directeur de thèse• Choix du jury de soutenance• Demande de réservation de la date de soutenance, signée par tous les membres du jury avec dépôt de la version définitive à l'administration (Annexe 2)
Étape 8	Validation du jury de soutenance par le Doyen
Étape 9	Remise des exemplaires au jury 15 jours au minimum avant la date de soutenance
Étape 10	Soutenance publique ou à huis clos, en présentiel ou à distance
Étape 11	Dépôt des exemplaires à la bibliothèque, après d'éventuelles modifications demandées lors de la soutenance

3. Choix et dépôt du sujet de thèse

L'étudiant, à partir du début du 2^{ème} semestre de la 5^{ème} année, choisit un des sujets proposés dans la liste validée par la commission des thèses et par le Doyen et rendue publique par affichage et mise en ligne dans le site et les réseaux sociaux de la faculté.

4. Réalisation du travail

L'étudiant doit faire la recherche bibliographique, établir le plan, la méthodologie et rédiger son manuscrit, accompagné en cela par son directeur de thèse. Il est recommandé que l'étudiant illustre son travail par ses propres cas cliniques, lorsque le sujet s'y prête.

4.1. Recherche bibliographique

→ **1^{ère} étape : Cerner le sujet**

Il faut lire les documents généraux (ouvrages, périodiques...) suivant la spécialité couvrant le sujet de thèse choisi. Les titres de ces documents peuvent être consultés à la bibliothèque, sur le site de la Faculté (http://biblio.ma/fmdr/opac_css/) ou cherchés dans les bases de données en ligne (Pubmed, Scopus, EBSCO...).

Les moteurs de recherche sur Internet permettent en outre un accès plus facile à la littérature grise (travaux non publiés : thèses, résumés de congrès, rapports publiés).

Cette étape est une phase exploratoire qui permet de mieux définir le sujet et de préciser les mots-clés.

→ **2^{ème} étape : Définir les mots-clés**

- C'est un préalable à l'interrogation de la banque des données
- Les mots-clés permettent de déterminer le champ des recherches
- Ils doivent couvrir tous les aspects du sujet de thèse
- Pour faciliter les recherches pour les pays francophones, une traduction des mots-clés anglais a été faite par l'INSERM (Institut National de Santé et de Recherche Médicale) et est mise à jour annuellement : <https://www.inserm.fr>
- L'interrogation des bases de données bibliographiques peut se faire sur :
 - PUBMED (www.ncbi.nlm.nih.gov), base la plus utilisée dans la recherche bibliographique en médecine et en biologie.
 - Scopus, Science direct, Web of Science dont l'accès, fourni par l'IMIST (Institut Marocain de l'Information Scientifique et Technique : <https://eressources.imist.ma>), est possible en utilisant l'adresse mail institutionnelle.
 - INIST (institut de l'information scientifique et technique) : services.inst.fr/public/fre/consult.htm

- Em-consulte, version électronique d'EMC (Encyclopédie médico-chirurgicale) : www.em-consulte.com

→ **3^{ème} étape : Assembler la bibliographie**

- La recherche documentaire doit être la plus exhaustive possible. Pour cela, il est important de multiplier les bases de données.
- Constituer des fiches de lecture (**Annexe 3**) qui peuvent être classées par ordre alphabétique d'auteur ou par un autre système, l'important est de s'y retrouver facilement.

→ **4^{ème} étape : Traiter les informations**

- Elle permet de rédiger et d'analyser l'information pour répondre à l'objectif prédéfini.

4.2. Différents types de sujets de thèse en médecine dentaire

4.2.1. Revue narrative

Il peut s'agir :

- d'une mise au point sur des sujets actuels, en évolution ou pertinents
- d'un travail préalable à toute recherche clinique ou expérimentale
- d'une synthèse de données et de connaissances...

N.B. : La revue narrative, illustrée par des cas cliniques, est différente du cas clinique (case report) et la série de cas (case series) qui apportent des nouveautés dans le sujet.

4.2.2. Travaux de recherche

Un travail de recherche permet de rapprocher l'étudiant de la démarche scientifique et doit répondre à certaines exigences.

Exigences : elle se caractérise par une contribution importante de l'étudiant et de son encadrant et une démarche qualité qui nécessite :

- une méthodologie adéquate à toutes les étapes de son élaboration (protocole d'étude, calcul des effectifs, analyse statistique...)
- des moyens de travail adaptés
- des techniques adaptées
- des résultats crédibles et vérifiables
- des traces écrites à toutes les étapes pour progresser grâce à la prise en compte des erreurs et des oublis et à la compréhension rétrospective des difficultés et des incidents après reconstitution de l'enchaînement des faits.
- des pré-requis multiples dans plusieurs domaines (Biologie, biostatistique, biochimie...) adaptés au niveau de l'étudiant en formation initiale.

Le projet de recherche doit comporter une question, une hypothèse et le type d'étude. Il doit être pertinent, original, faisable et éthique.

4.2.2.1. Étude pré-clinique (in vitro, sur animaux)

C'est une étude effectuée sur des modèles biologiques (tests in vitro) ou animaux de laboratoire (tests in vivo). Elle peut être destinée à comprendre un mécanisme d'action d'une substance ou la physiopathologie de maladies humaines.

4.2.2.2. Études cliniques

Il existe deux grandes catégories d'études cliniques :

4.2.2.2.1. Études observationnelles

Les études observationnelles : cas clinique / séries de cas (case report/case series), études transversales ou de prévalence (descriptives et/ou analytiques), études cas-témoin, études de cohorte.

Ces études peuvent être divisées en deux catégories.

Les études descriptives : dont le but est de rendre compte d'un phénomène de santé, de sa fréquence, de sa distribution et de son évolution au sein d'un groupe donné. Elles apportent des données quantitatives sur la répartition d'une maladie, d'une situation clinique ou d'un facteur de risque.

Les études analytiques : qui permettent de déterminer le rôle possible d'un ou de plusieurs facteurs dans l'étiologie ou le traitement d'une maladie. Ce sont soit des études d'observation soit des études expérimentales.

a. Cas clinique / séries de cas

Les cas cliniques (case report), utilisés dans différentes spécialités médicales, permettent de transmettre des informations cliniques importantes pour l'optimisation de la prise en charge médicale des patients. (KUSTER M, De TONNAC A et PAPA S. Comment rédiger un case report ? Rev Med Suisse 2019;15:1699-702)

Les séries de cas (case series) sont des groupes ou séries de rapports de cas, impliquant des patients ayant reçu des traitements similaires. Ces séries de cas contiennent habituellement des informations détaillées sur les patients. (National Cancer Institute (NIH) <https://www.cancer.gov/publications/dictionaries/cancer-terms/def/case-series>)

La rédaction du case report (cas clinique) ou case series (série de cas) doit être effectuée selon les guidelines **CARE** (Consensus d'Auteurs 2013) (**Annexe 4**).

b. Études transversales (descriptives et/ou analytiques)

c. Études cas-témoin

d. Études de cohorte

Lorsqu'une étude observationnelle est présentée dans un manuscrit, l'auteur doit assurer une présentation claire du travail et doter le lecteur d'informations adéquates pour permettre une évaluation critique du travail de recherche. Les lignes directrices **STROBE** (Strengthening the Reporting of Observational studies in Epidemiology (STROBE)) peuvent aider l'auteur à garantir une présentation de qualité de l'étude observationnelle.

4.2.2.2. Études interventionnelles

Une étude interventionnelle fait souvent référence à un travail où l'expérimentateur intervient en administrant un traitement ou une intervention donnée.

4.2.2.3. Revue systématique et/ou méta-analyse

Les normes **PRISMA** (Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses) s'appliquent aux projets de type revues systématiques et méta-analyses.

Pour en savoir plus :

https://cfrps.unistra.fr/fileadmin/uploads/websites/cfrps/Recherche/ressources_utles_pour_recherche/CARE.pdf

<https://www.equator-network.org/reporting-guidelines/strobe/>

<https://www.equator-network.org/reporting-guidelines/care/>

<https://www.equator-network.org/reporting-guidelines/consort/>

<https://www.equator-network.org/reporting-guidelines/prisma/>

4.3. Réalisation et rédaction scientifique

4.3.1. Plan général

Avant de commencer la rédaction du texte, il faut établir un plan général du travail qui doit être simple et équilibré.

Le nombre de parties que contient le plan n'est pas important, l'essentiel est que les différentes parties soient équilibrées, structurées et cohérentes.

4.3.2. Réalisation du travail

En cas de travaux de recherche, et d'après les recommandations sur la rédaction médicale, la structure IMRAD (Introduction, Méthodes (Matériel et méthodes), Résultats, Discussion) doit être respectée (**Annexe 5**).

- **Introduction** : elle permet de définir les objectifs et l'importance de l'étude : proposer un caractère inédit, nouveau ou utile de l'information qui sera fournie à la communauté scientifique.

- **Matériel et méthodes** :

Cette partie vise à développer le protocole qui est un plan ou un guide décrivant l'étude, devant conduire à la description exacte du phénomène étudié. Il est important de :

- Décrire et évaluer les instruments de mesure choisis (le mode de recueil et d'analyse des données). Le questionnaire constitue un type particulier de mesures. Des informations seront fournies sur les méthodes utilisées.
- Décrire la population étudiée et les sujets impliqués dans l'étude : patients, animaux ou souche cellulaire.
- Déterminer la taille de l'échantillon : l'échantillon doit être représentatif de la population à laquelle vont s'appliquer les conclusions de l'étude.
- Décrire les analyses statistiques programmées dans l'étude : elles sont de 2 ordres :
 - o Descriptives, si elles analysent la distribution des variables ;
 - o Analytiques si elles testent l'hypothèse originale et fournissent des informations sur le caractère significatif de l'association mise en évidence entre les variables étudiées.

- **Résultats** :

Ils constituent la base de la discussion. Ce chapitre ne doit comporter aucun commentaire, explication ou comparaison avec d'autres travaux.

Il ne doit donc comporter aucune référence, seuls les résultats de l'étude sont exposés sous forme de tableaux, de figures, d'histogrammes...

- **Discussion** :

Son but est d'interpréter le travail qui a été réalisé c'est-à-dire les moyens mis en œuvre, les méthodes de travail et les résultats.

Les résultats sont commentés en faisant référence aux figures et tableaux mais sans les répéter. Ce chapitre répond à 3 objectifs :

- ◆ **1er objectif** : l'objectif du travail exposé en introduction a-t-il été atteint ? De ce fait, les principaux résultats doivent être présentés au début de la section « Discussion ».
- ◆ **2^{ème} objectif** : confronter ses résultats avec ceux d'autres auteurs.

- ◆ **3^{ème} objectif** : juger de la qualité et de la validité des résultats en identifiant notamment les biais qui ont pu intervenir. Le nombre de sujets a-t-il été suffisant ? La méthode de travail était-elle la mieux adaptée à la question ? Cette partie ne doit pas être une autocritique trop sévère mais plutôt permettre d'aller au devant des critiques en expliquant ses choix.

Des hypothèses pour un travail futur peuvent être formulées.

4.3.3. Rédaction

Des consignes et des normes de rédaction sont données dans : **Annexes 5 et 6.**

5. Présentation du travail

La thèse doit respecter une certaine mise en forme détaillée ici et dans les annexes à la fin de ce document.

• Présentation générale de la thèse

- Couverture en français ou en anglais (**Annexe 7**)
- Page de garde
- Page de copyright (**Annexe 8**)
- Liste des enseignants permanents de la faculté
- Liste des enseignants vacataires
- Résumés et mots-clés en français et en anglais (une à deux pages au maximum)
- Une page pour les dédicaces
- Une page pour les remerciements des membres du jury
- Table des matières (Sommaire)
- Introduction (1 à 2 pages)
- Texte avec les pages de garde de chaque chapitre si nécessaire
- Conclusion (1 à 2 pages)
- Références bibliographiques
- Liste des figures (diagrammes, schémas, etc.)
- Liste des tableaux
- Liste des abréviations
- Glossaire (éventuellement)
- Annexes
- Serment d'Hippocrate
- Résumé et mots-clés en arabe
- Page de garde en arabe
- Couverture en arabe.

• **Références et citations**

- Les références bibliographiques doivent respecter les règles de citation de Vancouver (**Annexe 9**).
- Tout ce qui est extrait directement d'un document ou d'une publication devient une citation et doit correspondre exactement à l'original quant aux mots, à l'orthographe et à la ponctuation.
- La citation doit être clairement indiquée et ne faire l'objet d'aucune confusion. Il est recommandé pour les citations courtes de moins de trois lignes de les inscrire entre guillemets.

Pour en savoir plus :

http://www.nlm.nih.gov/bsd/uniform_requirements.html

https://www.hesge.ch/heds/sites/default/files/documents/CentreDoc/citation-ref-biblio/guidevancouverseptembre2019_siteweb.pdf

6. Évaluation et validation du travail

6.1. Évaluation et validation par le directeur de thèse

Une fois le travail validé, le directeur de thèse signe l'autorisation d'impression. L'étudiant doit alors déposer :

- Un exemplaire pour le service des affaires estudiantines,
- Un exemplaire pour chaque membre du jury 15 jours avant la soutenance.

6.2. Choix du jury

Le jury est validé par le doyen de la Faculté de médecine dentaire de Rabat, sur proposition du directeur de thèse. Il doit comprendre un président, le directeur (et le co-directeur), au moins un membre de la même discipline traitée par le sujet de thèse ou d'une discipline proche.

Un membre invité peut être associé au jury s'il a participé à l'encadrement ou si sa présence peut enrichir la discussion.

7. Soutenance

- L'autorisation de soutenance est signée par le directeur de thèse.
- La date, l'heure et le lieu sont fixés par l'administration.
- Elle a lieu soit en présentiel, soit en ligne, en respectant les procédures administratives en vigueur (**Annexe 10 et 11**).
- Pour les internes, la thèse peut être soutenue après la validation du deuxième semestre d'internat et, au plus tard, avant la fin de la première année de résidanat.

Exposé oral

L'étudiant présente le jour de la soutenance oralement et publiquement, éventuellement à huis clos à la demande du jury, un exposé qui doit être corrigé au préalable par le directeur de thèse.

- L'exposé consiste en une synthèse de tout le travail. L'étudiant doit en ressortir l'essentiel
- L'étudiant doit parler de façon claire, précise et sans précipitation
- La présentation ne doit pas dépasser 15 minutes
- Tous les moyens audiovisuels sont permis
- L'étudiant doit écouter sans interrompre les membres du jury dans leurs interventions
- Il doit être capable de répondre aux différentes remarques et questions. La réponse est prise en considération dans l'évaluation du travail.
- La réponse est prise en considération dans l'évaluation du travail.
- La délibération a lieu à huis clos pour évaluer la thèse. La mention est attribuée selon une grille d'évaluation proposée par la commission des thèses et conformément au Cahier des Normes Pédagogiques National (**Annexe 12**).
- Une fois la thèse acceptée, le président proclame le résultat à haute voix publiquement et demande à l'étudiant de prêter le serment d'Hippocrate, en levant la main droite, avant d'être élevé au grade de Docteur en médecine dentaire.

NB : Il est vivement recommandé d'adapter les festivités au contexte universitaire (Par exemple : respect des conditions de silence total nécessaire au bon déroulement la soutenance, réception simple, manifestations discrètes des félicitations...).

8. Après la soutenance

Trois exemplaires en format papier pour la bibliothèque dont au moins 1 en couleurs et 1 CD (les détails sont affichés à la bibliothèque), revus et vérifiés par le directeur de thèse, sont déposés après la soutenance après y avoir apporté les corrections suggérées par les différents membres du jury.

9. Récapitulatif de la procédure et des documents de la thèse

<p>Accord entre l'étudiant et le directeur de thèse</p>	<p>Fiche de dépôt du sujet de thèse : comportant une demande signée par l'étudiant, le directeur de thèse, éventuellement le co-directeur et le chef de département correspondant. Permet d'avoir la date de dépôt. (Annexe 1)</p>
<p>Travail prêt pour la soutenance</p>	<p>Fiche de demande de soutenance comportant l'accord d'impression avec composition de jury. Le directeur de thèse propose le président et les autres membres du jury (2 à 3). (Annexe 2)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permet d'avoir la date et heure définitives de soutenance, fixée par l'administration et validée, en accord avec les membres du jury. - A déposer au minimum 15 jours avant la date de soutenance avec une copie de la thèse respectant les normes de rédaction. - Un exemplaire de la thèse est remis à chaque membre du jury accompagné de la grille d'évaluation de la thèse 15 jours avant la date de la soutenance
<p>La soutenance</p>	<p>Documents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Livret universitaire de l'étudiant <p>Déroulement</p> <ul style="list-style-type: none"> - La soutenance ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins trois membres du jury dont le président, le directeur de thèse ou le co-directeur - Le résumé de la thèse est exposé oralement en 15 min - Le directeur de thèse note toutes les remarques et critiques du jury - Le thésard répond aux questions des membres du jury et argumente son travail - Le jury délibère - La mention est annotée sur le livret universitaire de l'étudiant et le procès-verbal dressé et signé par tous les membres du jury - Avant de déclarer le thésard « Docteur en médecine dentaire », le président lui demande de lire le serment d'Hippocrate
<p>Après la soutenance</p>	<p>Le candidat doit apporter les éventuelles corrections (rapport de soutenance, Annexe 13) sur la copie finalisée soumise au directeur de thèse qui les vérifie et autorise le dépôt de la thèse au niveau de la bibliothèque : Fiche d'autorisation définitive d'impression de la thèse</p> <p>Déposer à la bibliothèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 exemplaires de la version définitive de la thèse (1 en couleurs et 2 en noir et blanc) et 1 CD contenant l'intégralité de la thèse en PDF - Charte de diffusion électronique sur intranet et/ou internet signée par le directeur de thèse et l'étudiant.
<p>Attestation de réception au doctorat</p>	<p>Délivrée au niveau du service des affaires estudiantines, statistiques et suivi des lauréats</p>
<p>Le Diplôme</p>	<p>Le Diplôme est édité à l'issue de la signature du procès-verbal de la commission de délibération du Diplôme de Docteur en Médecine Dentaire aux dates suivantes : 14 février, 14 juin et 14 octobre.</p>

Ressources bibliographiques

- Bibliothèque de l'Université Laval. « Comment citer un document électronique ? » www.bibl.ula-val.ca/doelu/doelu28. Rtml 17-12-2006.
- Bulletin officiel n° 3629 du mercredi 19 mai 1982. Décret n°0 2-81-347 du 6 Rabia II 1402 (1^{er} février 1982) fixant le régime des études et des examens en vue du diplôme en médecine dentaire.
- Guide du doctorant en santé In SCD de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Site disponible sur : http://butemp.univlyon1.fr:8080/uly1/statique/pages/services/theses/theses_sante.htm?idban=2&idmenu=20801.
- Guide pour la préparation des thèses à l'intention des étudiants de médecine et de pharmacie de Rabat, janvier 2006.
- Guide de présentation d'une thèse à l'usage du candidat au doctorat. Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, 1998
- Guide de rédaction d'un projet de fin d'étude. Université Mohamed V Agdal, école Mohammadia des ingénieurs, décembre 2005.
- Berhein J-C. Petit guide de rédaction des travaux. Université de Montréal, septembre 1999
- Landrivon G et Delahaye F. La recherche clinique : de l'idée à la publication, Edition Masson, Paris, 1995.
- Najib M. Recherche bibliographique dans le domaine biomédical, quels outils utiliser ? Comment et où se procurer les documents ? Espérance Médicale, janvier 2007;14(134)
- Ricordeau P. Rédiger un article scientifique : tout faire pour être lu. Revue médicale de l'assurance maladie avril-juin 2001;32(2)
- Mouillet E. Les essentiels de la recherche bibliographique en santé. Collection Méthodo, Ed. Doin, 2016.
- Guide de thèse. Faculté de pharmacie de Monastir, 2017-2018. Disponible sur : <http://www.f-phm.rnu.tn> consulté en octobre 2021.
- Guide de thésard. Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech. Disponible sur : <http://www.fmpm.uca.ma> consulté en novembre 2021.
- Jaques C, Mennillo M. Style Vancouver, Citations et références bibliographiques. Bibliothèque universitaire de médecine, Faculté de biologie et de médecine, Université de Lausanne, 2019, 35p. Disponible sur : <http://www.bium.ch/> consulté en. Novembre 2021.
- Thèse d'exercice en pharmacie : guide d'aide à la rédaction.UFR de pharmacie. Université de Grenoble Alpes, 2019, 9p. Disponible sur : <https://pharmacie.univ-grenoble-alpes.fr/> consulté en septembre 2021
- Guide de la thèse d'exercice, du choix d'un sujet à la soutenance. Faculté de chirurgie dentaire de Strasbourg, 2021, disponible sur : chirurgie-dentaire.unistra.fr/formation-initiale/la-these-dexercice/ consulté en septembre 2021
- Bulletin officiel n°6792-1^{er} kaada 1440 (4-7-2019) : p.1641-1650.
- La thèse d'exercice en odontologie : guide pratique de l'étudiant (version 1.6). Faculté d'odontologie de Nancy, Université de Lorraine, disponible sur : <http://odonto.univ-lorraine.fr/> consulté en octobre 2021.
- Cahier des normes pédagogiques de la formation au Doctorat en médecine dentaire, version 2020. Disponible sur le site de la faculté de médecine dentaire de Rabat : <http://www.fmd.um5.ac.ma/>

Annexes

Annexe 1

Nom et Prénom :

Niveau d'étude :

Rabat, le

Demande de dépôt du sujet de thèse

Mme la Doyenne,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir accepter le sujet de thèse suivant :

.....
.....

Noms et prénoms			
Directeur de thèse	Département d'appartenance	Co-directeur de thèse	Département d'appartenance
.....
.....

Mots-clés :

.....

Signatures :

Étudiant	Directeur de thèse
Co-Directeur de thèse	Chef de Département
Madame la Doyenne		

Annexe 2

Nom et Prénom :

Demande de soutenance de thèse

Mme la Doyenne,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'autoriser à soutenir ma thèse intitulée :

.....
.....

..... et ce, en date du : à

Accord d'impression du directeur de thèse (signature et cachet) :

.....
.....

Je propose la composition du jury comme suit :

	Nom et Prénom	Signature et cachet
Président(e)
Directeur(trice) de thèse
Co-Directeur(trice) de thèse
Juge
Juge
Membre invité(e)

Signatures :

Étudiant(e)

.....

Chef de Département

.....

Signatures :

Madame la Doyenne

.....

Fait à Rabat, le.....

Annexe 3

Annexe 4

Check-list d'évaluation d'une thèse de type case report

Sujet	Item	Description des items de contrôle
Titre	1	Les mots « Cas clinique » doivent y figurer
Mots clés	2	2 à 5, identifiant les champs couverts dans l'étude de cas
Résumé	3a 3b 3c 3d	Introduction- qu'y a-t-il d'unique dans le cas ? qu'apporte-t-il à la littérature médicale ? Principaux signes..... Principaux diagnostics, interventions thérapeutiques et résultats Conclusion – quels sont les principaux enseignements à retenir de ce cas ?
Introduction	4	1 ou 2 paragraphes résumant la raison pour laquelle ce cas est unique, avec des références
Patient	5a 5b 5c 5d	Informations démographiques anonymisées et autres informations spécifiques au patient Principaux signes et symptômes..... Antécédents médicaux, familiaux..... Interventions antérieures pertinentes et leurs résultats
Résultats cliniques	6	Décrire l'examen physique et les résultats cliniques significatifs
Chronologie	7	Informations présentées de façon chronologique
Démarche diagnostique	8a 8b 8c 8d	Méthodes diagnostiques (examen physique, laboratoire, imagerie, enquête...) Enjeux diagnostiques (financiers ou culturels...) Raisonnement diagnostique Facteurs pronostiques
Intervention thérapeutique	9a 9b 9c	Type d'intervention Modalités d'intervention Changement d'intervention (préciser les raisons)
Suivi et résultats	10a 10b 10c 10d	Résultats évalués par le praticien et le patient (si approprié) Résultats majeurs des tests diagnostiques de suivi et autres tests Observance et tolérance à l'intervention Effets indésirables et inattendus
Discussion	11a 11b 11c 11d	Discussion des points forts et les limites de l'approche du cas Discussion sur la base de la littérature médicale pertinente Justification des conclusions Principaux enseignements à retenir du case report (cas clinique)
Perspective du patient	12	Dans la mesure du possible, le patient devrait exprimer son avis sur les traitements reçus
Consentement éclairé	13	Il doit être explicite

Annexe 5

Consignes de rédaction (exemple pour un travail de recherche)

Plagiat	<ul style="list-style-type: none"> - Le formulaire anti-plagiat est à remplir avant la soutenance - Tout plagiat est sanctionné. Vérifier toujours l'exactitude des données - Obtenir les autorisations nécessaires pour toute reproduction
Langue de rédaction	Arabe, français, anglais
Couverture	Conforme au modèle disponible sur le site
Page de garde	Reproduit les mêmes informations que la couverture
Liste des enseignants	Liste actualisée des enseignants de la Faculté de Médecine Dentaire de Rabat, disponible au bureau des affaires estudiantines
Dédicaces et remerciements	Leur rédaction est laissée à la discrétion de l'étudiant
Sommaire	Figure au début de manuscrit et comporte les titres des chapitres, divisions et 3 subdivisions avec leur pagination
Résumé	<ul style="list-style-type: none"> - En français, arabe et anglais - Résumé en arabe figure après la page de garde en arabe - Répond à la structure IMRAD - Rédigé au passé composé ou à l'imparfait pour les trois premières parties (Introduction, Matériel et méthodes, Résultats) - La discussion est faite au passé pour les résultats et au présent pour les données de la littérature - Contient 250 à 300 mots (= 1 page), interligne de 1,5
Mots-clés	Figurent dans la couverture, page de garde et en bas des résumés
Introduction	Donne de façon claire et concise le ou les objectifs de la thèse
1. Revue générale	<ul style="list-style-type: none"> - Revue générale de la littérature sur le sujet traité : comportant 10 à 15 pages, sans dépasser le tiers de la thèse - Synthèse des connaissances antérieures sur le sujet traité.
2. Étude	
2.1. Introduction de l'étude	Introduit l'étude et présente l'intérêt et le rationnel de l'étude ainsi que son objectif principal et les objectifs spécifiques.
2.2. Chapitre "Matériel et Méthodes"	Informations et justifications de la méthodologie.
2.3. Chapitre « Résultats »	Synthèse des résultats des recherches méthodologiques ou bibliographiques, avec des tableaux et/ou schémas, graphiques histogrammes...
2.4. Chapitre « Discussion »	<ul style="list-style-type: none"> - Comparaison des principaux résultats de recherche aux données de la littérature - Argumentation sur les raisons scientifiques susceptibles d'expliquer les similitudes, les différences - Travail de synthèse et analyse critique des résultats
Conclusion	Répond à l'objectif ou à la problématique exposés dans l'introduction.
Références bibliographiques	Respect des règles de citation de Vancouver
Annexes	Après les références bibliographiques
Liste des tableaux, figures, abréviations - Glossaire	Après les annexes
Serment d'Hippocrate	Avant la couverture en arabe
Dos du document	Semblable à la couverture mais en arabe

Annexe 6

Normes de mise en page

Format des feuilles		A4		
Dactylographie	Caractères typographiques	Police	Arial	
		Taille de police	14 ou plus pour les noms de parties et chapitres, 12 pour le corps de texte et 10 pour les légendes de figures et tableaux	
		Majuscules	Parties et chapitres, première lettre d'un Titre, première lettre d'une phrase, première lettre d'un nom propre et première lettre d'un nom de genre	
		<i>Italique</i>	<ul style="list-style-type: none"> Sous-titres (voir rubrique : Numérotation : Titres) Noms scientifiques de genre, d'espèce, de sous- espèce et de variété : ex : <i>Candida albicans</i>. 	
		Gras	Réservé aux titres et sous-titres	
		<u>Soulignement</u>	À éviter	
		Couleur	Noire sauf pour les tableaux et figures qui peuvent être en couleurs	
	Corps de texte		Doit être justifié	
	Marges		2,5 cm en haut et en bas 3 cm à gauche et à droite	
	Interligne		1 (simple)	Un titre ou un sous-titre occupant plus d'une ligne, les énumérations, les citations placées en retrait, les références bibliographiques, la légende sous les figures, à l'intérieur des tableaux et des figures, dans les annexes et le sommaire.
		1,5	Corps de texte et résumés	
		2 (double)	Entre les paragraphes, entre un paragraphe et un titre, un sous-titre, un tableau ou une figure	
Numérotation	Titres	Mode décimal : - Les parties essentielles doivent être numérotées en 1., 2., etc., gras, taille 14 - Les sous-parties et les subdivisions en 1.1. ; 1.2. ; 1.3, gras italique, taille 12		
	Pages	<ul style="list-style-type: none"> Les pages de titre, de garde, de remerciements, de dédicaces ne sont pas numérotées mais sont comptées dans le volume de la thèse Toutes les pages du document sont paginées en chiffres arabes (1, 2...) du même caractère et de la même taille que le corps du texte La numérotation doit être alignée à droite 		
Figures Schémas Tableaux	<ul style="list-style-type: none"> Les figures peuvent être des schémas, photos, histogrammes... Placés au milieu de la page Numérotés par chiffres arabes et par ordre d'apparition dans le texte Les titres et légendes doivent figurer au dessous des figures et au dessus des tableaux La source doit être indiquée avec le titre (numéro de la référence) Doivent être rappelés dans le texte, avant leur apparition dans le document La figure et le tableau, disposés en forme paysage, doivent être placés d'une manière à être lus en tournant le document dans le sens des aiguilles d'une montre Au-delà de 2 pages, les illustrations peuvent être placées en annexe 			
Abréviations	<ul style="list-style-type: none"> Elles doivent figurer, pour la première fois dans le texte, entre parenthèses juste après le mot ou le groupe de mots qu'elles représentent Lorsqu'elles viennent remplacer un mot trop long ou un groupe de mots dans une illustration (tableau ou figure), par manque de place, leur expression complète doit être donnée au dessous de l'illustration Doivent être classées par ordre alphabétique, dans une liste à la fin du document 			

Ponctuations	Espace avant le signe	Oui	Point virgule, deux points, point d'exclamation, point d'interrogation et les guillemets
		Non	Point, virgule, tiret, slash, la dernière parenthèse, le crochet de clôture
	Espace après le signe	Oui	Point, virgule, point virgule, deux points, point d'exclamation, point d'interrogation, guillemets
		Non	Tiret, slash, la première parenthèse, le crochet d'ouverture
Volume	<ul style="list-style-type: none"> • 60-80 pages pour la totalité de la thèse • Respecter 1/3 pour la partie « revue générale » et 2/3 pour la partie « étude » (cas clinique, revue systématique...) 		

Consignes d'impression

Ecriture	<ul style="list-style-type: none"> • Recto-verso • Les parties (Introduction, parties et chapitres) doivent toujours commencer dans une nouvelle page
Couverture	<ul style="list-style-type: none"> • En carton léger d'un grammage minimal de 350g/m²
Papier	<ul style="list-style-type: none"> • Son opacité est primordiale pour la qualité de la reprographie • Le grammage doit être égal ou supérieur à 90g/m²

Annexe 7

**UNIVERSITE MOHAMMED V
FACULTE DE MEDECINE DENTAIRE DE RABAT**

Année :

N° attribué par la bibliothèque

--	--

THESE

Pour l'obtention du

DOCTORAT EN MEDECINE DENTAIRE

Présentée et soutenue publiquement
Par

.....
Titre :
.....

Mots-clés :
Discipline :

Jury

M. / Mme.....Président
M. / Mme.....Directeur
M. / Mme.....co-Directeur
M. / Mme.....Juge
M. / Mme.....Invité d'honneur

Annexe 8

Copyright

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur.

Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Annexe 9

Règles d'écriture des différents types de références

Règles de citation		Exemples
Type de référence	Document	Ouvrage, congrès, article,...
	Support	Papier, cédérom, vidéocassette, on line, multimédia,...
Éléments constitutifs	Auteur, titre, édition, collection,...	
Présentation	Doit être homogène pour toutes les références	- Type de police (arial, calibri...) - Taille
Citation des auteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Majuscule pour les initiales des noms et prénoms - Tous les auteurs sont listés s'ils sont six ou moins - S'ils sont sept ou plus, ne sont listés que les trois premiers suivis de "et al." (locution latine, abréviation de "et alii" qui signifie "et les autres") 	
Journaux (revues, périodiques)	<ul style="list-style-type: none"> - Abrégés selon la "List of journals indexed » - consulter : http://www.nlm.nih.gov/tsd/serials/lji.html 	<ul style="list-style-type: none"> - Abreviation listing : Exemple : J Periodontal Res : Journal of Periodontal Research. - Full title listing : Exemple : British Dental Journal : Br Dent J
	- Si un titre ne figure pas dans cette liste : le citer en entier	
Citation d'un article publié dans un journal	Article de revue classique	Mills JA. Medical progress : systematic lupus erythematosus. N Engl J Med 1994;26:1871-9
	Auteur institutionnel (collectivité-auteurs)	National Heart Foundation of Australia and Cardiac Society of Australia, Melbourne, Au. Guidelines for management of patients with chronic heart failure in Australia. Med J Aust 2001;174(9):159-66
	Auteur anonyme	Guideline on the management of melanoma. S Afr Med J 2004;94(8Pt3):699-707
	Article non publié en anglais	Serra-Pinheiro MA, Schmitz M, Mattos P, Souza I. Transtorno desafiador de oposição: uma revisão de correlatos neurobiológicos e ambientais, comorbidades, tratamento e prognóstico [por] [Oppositional defiant disorder : a review of neurobiological and environmental correlates, comorbidities, treatment and prognosis] Rev Bras Psiquiatr 2004 Dec ; 26 (4) : 273-76
	Volume avec supplément	Gustafsson LL. P-glycoprotein : controller of the access of opioids of the receptor ? Acta anaesthesiol scand 2003; 47 suppl 116 : 41
	Fascicule avec supplément	Amarenco P., Tonkin A. Statins for stroke prevention : disappointment and hope. Circulation 2004 ; 109 (23 suppl June 15) : III-44-49
	Volume en plusieurs parties	Von Bartheld C. S, Baker C. V. H. Nervus terminalis derived from the neural crest ? a surprising new turn in a century-old debate. Anat Rec 2004;278(PtB):12-13

Règles de citation		Exemples
	Revue sans numéro sans volume	Browell DA, Lennard TW. Immunologic status of the cancer patient and the effects of blood transfusion on antitumor responses. <i>Curr Opin Gen Surg</i> 1993:325-33
Citation d'un ouvrage	Auteur(s) à titre personnel A partir de 4 auteurs, on énumère les 3 premiers et on termine par la mention [et al.]	Rouvière H, Delmas A. Anatomie humaine : descriptive, topographique et fonctionnelle. Tome IV, Système nerveux central, voies et centres nerveux. 15e éd. Paris : Masson, 2002. LV-411 p.
	Modèle d'un ouvrage collectif (Rédacteurs ou compilateurs en tant qu'auteurs)	Dubertret L, Santus R, Morlière P, ed. Ozone sun cancer : molecular and cellular mechanisms, prevention = Ozone soleil cancer : mécanismes moléculaires et cellulaires, prévention. Paris : INSERM, 1995. 2 vol., 223, 62 p. Focus
	Institution en tant qu'auteur et éditeur	Ordre national des médecins (France). Conseil national. Démographie médicale française : situation au 1er janvier 2003. Paris : Ordre National des Médecins, 2003. 79 p
Citation d'un chapitre d'ouvrage		Weinstein L, Swartz MN. Pathogenic properties of invading micro-organisms. In : Sodeman WA, ed. <i>Pathologic physiology : mechanisms of disease</i> . Philadelphia : Saunders, 1974:457-72.
Citation d'un congrès paraissant sous forme d'ouvrage	Modèle d'un congrès avec un nom particulier	Congrès national d'anesthésie et de réanimation (46 ; 2004 ; Paris, France). Conférences d'actualisation 2004 [multimedia support] : 46e congrès national d'anesthésie et de réanimation de la société française d'anesthésie et de réanimation. Paris : Elsevier, 2004. 896 p.
	Modèle d'un congrès paraissant comme réunion d'une association	Association française de psychiatrie et de psychologie sociale. Congrès (7 ; 1998 ; Lyon, France). Les Sévices sexuels sur les enfants. Ramonville Saint-Agne : Erès, 1999. 272 p. Collection Psychiatrie et Société
	Modèle d'un congrès sans nom particulier	Les Formes de reconnaissance de l'autre en question : actes du colloque international, Perpignan, Université, mai 2000 / éd. A. Ben Nahoum, A. Girard, J.L. Olive... [et al.]. Perpignan : Presses universitaires de Perpignan, 2004. 589 p. Collection études
Citation d'un compte-rendu de congrès		Hospices Civils de Lyon, Institut national de la santé et de la recherche médicale (France) Unité (0503), Institut national de la santé et de la recherche médicale (France) Institut fédératif de recherche (0128), ed. <i>Immunologie clinique et allergologie : compte rendu du Séminaire 2004</i> , Faculté de médecine, CHU Lyon-Sud, 17-18 juin 2004 / org. par les Hospices Civils de Lyon ; avec le concours de l'Université Claude Bernard Lyon-1, l'Unité Inserm 503 « Immunobiologie fondamentale et clinique » et l'IFR 128 « BioSciences Lyon-Gerland ». Montrouge : J. Libbey Eurotext, 2004. 96 p.
Citation d'une communication à un congrès		Benoit M. Quels sont les symptômes à observer à chaque étape de la crise suicidaire ? (2001) In : Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (éd). <i>La Crise suicidaire : reconnaître et prendre en charge : conférence de consensus, texte du consensus</i> , 19 et 20 octobre 2001. Paris : John Libbey Eurotext ; 2001. 21-31

Règles de citation		Exemples
Citation d'un congrès paraissant dans une revue	Réunion d'une association	Société de pathologie infectieuse de langue française. Journée (2 ; 2004 ; Paris, France). Hépatopathies sévères chez le patient VIH : 2ème journée Foie et VIH, 17 juin 2004, Paris / sous l'égide du Comité Scientifique. In : Méd. Mal. Infect. 2004 ; 34 HS 1 : 1-30
	Congrès avec un nom particulier	Symposium européen sur la toxoplasmose congénitale (2002 ; Paris, France). Toxoplasmose congénitale : symposium européen, 10-11 octobre 2002, Paris, France / avec le soutien de bioMérieux. In : Arch Pédiatr 2003 : 10 HS 1 : 1-48
	Congrès, séminaires... sans nom particulier	Infection au VIH : des stratégies thérapeutiques actuelles aux concepts de demain, [Congrès] 18 mars 2004, Paris, France. In : Méd. Mal. Infect. 2004 ; 34 suppl. 3 : S193-236
Citation d'une thèse ou d'un mémoire	El Mkadmi M. L'impact de la ventilation orale sur la croissance des maxillaires : enquête connaissances attitudes et pratiques auprès des pédiatres de la région de Rabat-Salé-Zemmour -Zaërs. Th Méd Dent : Rabat : 2019 : 35	
Citation d'un document non publié	Crockett DK., Fillmore GC., Elenitoba-Johnson KS.,... [et al.] Analysis of phosphatase and tensin homolog tumor suppressor interacting proteins by in vitro and in silico proteomics. Proteomics. In press 2005	
Citation d'un document électronique	Anderson P-F. Checklist of criteria used for evaluation of metasites, [en ligne]. In. : Université du Michigan, Etats-Unis. Site disponible sur : < http://www.lib.umich.edu/megasite/critlist.html > (Page consultée le 11/09/1998)	

Annexe 10

Procédure de soutenance en ligne

- Étape 1** : L'étudiant doit envoyer le formulaire de demande à son directeur de thèse qui valide la date et l'heure avec les membres du jury.
- Étape 2** : Le directeur de thèse doit envoyer le formulaire de demande validé à l'administration par mail à l'adresse mail suivante : a.jennane@um5r.ac.ma
- Étape 3** : Le président ou le directeur de thèse doit créer le meeting dans son agenda à partir de sa boîte mail institutionnelle um5r.ac.ma et envoyer l'invitation à visioconférence à l'étudiant ainsi qu'aux membres du jury.
- Étape 4** : L'étudiant peut copier le lien et le partager avec les personnes qu'il souhaite inviter.
- Étape 5** : Le président ou le directeur de thèse doit veiller à l'enregistrement de la visioconférence et la partager par la suite avec l'étudiant, les membres du jury et l'administration par mail.
Durée : 45 minutes (15 pour la présentation et 30 pour la discussion).
- Étape 6** : Les membres du jury quittent la réunion pour délibérer, puis la rejoignent pour donner leur décision et, si le travail est accepté, l'étudiant prête le serment d'Hippocrate.
- Étape 7** : Si aucune modification n'est requise, les membres du jury signent le procès-verbal de soutenance au niveau de l'administration.
- Étape 8** : L'étudiant ne peut retirer son diplôme qu'après le dépôt de 3 exemplaires papier (2 en blanc et noir et 1 en couleurs) et 1 CD.

Pièces à télécharger :

- [Formulaire de demande de soutenance en ligne](#)
- [Serment d'Hippocrate](#)

Annexe 11

Demande de soutenance en ligne

Je, soussigné,, demande à M/
Mme le Professeur, Doyen/Doyenne
de la Faculté de Médecine Dentaire de Rabat, l'autorisation de soutenir en ligne
ma thèse intitulée :

.....
.....
.....

Le à h.....

Je propose la composition du jury suivante :

Président :

Directeur de thèse :

Juge :

Juge :

Membre invité :

Signature de l'étudiant

Signature du directeur de thèse

Signature de M/Mme le Doyen/la Doyenne

Annexe 12

Grille d'évaluation de la thèse

Pour tous types de thèse				
Item	Échelle de notation			
Évaluation sur le fond				
1. Pertinence du sujet, qualité du résumé, cohérence et équilibre du plan	1	2	3	4
2. Présentation de la problématique (formulation claire des objectifs)	1	2	3	4
3. Qualité de synthèse, difficulté/originalité du sujet	1	2	3	4
4. Qualité et pertinence des références bibliographiques	1	2	3	4
Évaluation sur la forme				
5. Clarté du texte et qualité de rédaction : <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles de grammaire et d'orthographe, • Traduction correcte, • Conformité des références bibliographiques et de leurs renvois selon les règles énoncées dans le guide de thèse, • Présentation générale (visuelle) du document (tableaux, iconographie, schémas...) • Etc. 	1	2	3	4
Appréciation du directeur de thèse				
6. Implication dans le travail	1	2	3	4
Soutenance				
7. Présentation orale (aptitude à construire un exposé et à mettre en valeur son travail, clarté de l'exposé, capacité de présenter à l'oral, respect du temps...)	1	2	3	4
8. Qualité des réponses aux questions du jury (maîtrise du sujet, argumentation...)	1	2	3	4
Pour les thèses de recherche : étude pré clinique, étude clinique, revue systématique/méta-analyse (Items 9 et 10)				
9. Méthodologie	1	2	3	4
10. Présentation des résultats / Discussion / Conclusion	1	2	3	4

Le score obtenu est sur 40.

Le calcul de la note se fait en divisant le score par 2.

La thèse est

Refusée	Admise avec mention	
	Honorable	Très honorable
Si note < 10/20	Si note > ou = 10 et < 14/20	Si note > ou 14

Annexe 13

Rabat, le/...../.....

Rapport de soutenance

Thèse N°:.....

Lors de la soutenance publique de la thèse intitulée :

.....
.....

Présentée par M/Mme (Nom et Prénom) :

Et après avoir entendu les éclaircissements et les arguments du candidat, les membres du jury et après délibération ont recommandé au candidat d'apporter les modifications suivantes :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)

NB : Le diplôme ne peut être délivré à l'intéressé (e) qu'après accord et signature de l'attestation du directeur de thèse, qu'il faut délivrer au service des affaires estudiantines, pour procéder à la remise du diplôme.